



## Communiqué intersyndical sur les évaluations d'écoles

Les organisations syndicales de la Vienne, SNUipp-FSU86, SNUDI-FO86, SUD Education 86, CGT Educ'Action 86, demandent l'abandon des évaluations d'école sur les fondements et les objectifs de ce dispositif, qui s'inscrit plus globalement dans le "tout évaluation" et le nouveau pilotage de l'école, la tentative de dépossession de notre expertise et de notre capacité d'agir, en lien avec la problématique toujours aussi prégnante du temps de travail qui explose.

Nos organisations syndicales rappellent qu'actuellement les évaluations d'école sont cadrées par le Conseil d'Évaluation de l'École (CEE) créé par la loi dite « Pour une École de la confiance » et dont les missions sont définies dans le code de l'éducation. Cependant, aucun décret d'application n'a encore été promulgué pour la mise en œuvre concrète de cette procédure

Avec ces auto-évaluations d'école, alors que les manques de moyens et de temps épuisent les enseignant·es, c'est une nouvelle tâche chronophage demandée aux équipes alors que les 108 heures annualisées sont déjà largement dépassées dans toutes les écoles. Alors que le temps alloué précédemment dans la Vienne, de 18h pris sur les animations pédagogiques, s'est retrouvé insuffisant pour les équipes pour effectuer ce protocole d'évaluations, le temps dédié cette année de seulement 12h pris sur les 18h d'animations pédagogiques, ne prend pas en compte la réalité et la fatigue du terrain.

Au-delà des modalités de mise en œuvre, c'est le sens donné à ces évaluations qui questionnent les collègues. Plusieurs équipes qui ont effectué l'année dernière ce protocole nous ont fait remonter leurs déceptions face à la restitution et aux conclusions apportées à leur travail avec des préconisations loin d'être à la hauteur de la difficulté dans nos classes (notamment sur les problématiques d'élèves à besoin particuliers) mais aussi, sur des conseils donnés pour compenser les manques de l'institution (ex : comment se débrouiller sans remplaçant·e...). De même, certaines équipes qui ont effectué ce protocole regrettent qu'à l'année N+1, il n'y ait plus de temps dédié institutionnel pour faire vivre les préconisations et les conclusions formulées précédemment.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales SNUipp-FSU86, SNUDI-FO86, SUD Education 86, CGT Educ'Action 86 demandent :

- l'abandon des évaluations d'école ;
- que les équipes qui déclinent la mise en œuvre de ces évaluations d'école en adoptant une motion de conseil des maîtres soient entendues et leurs demandes acceptées ;
- que les personnels puissent disposer des 108 heures sans pression et sans injonction hiérarchique.

Nos organisations syndicales incitent et soutiennent toutes les équipes qui s'opposent à ces évaluations d'école. Nos organisations combattront et organiseront les actions collectives adaptées pour combattre les intimidations faites aux équipes sur ce sujet.

Poitiers, le 7 novembre 2023